

**ANNEXE 1 : TARIFS ANNEE 2025/2026 (à conserver)**

	Communauté de communes	Extérieurs
<b><u>Formule globale :</u></b> Formation Musicale + Instrument + Orchestre.  1 <sup>er</sup> enfant : 2 <sup>me</sup> enfant : - 15 % 3 <sup>me</sup> enfant : - 10 %	193 € 164 € 148 €	273 € 231 € 209 €
<b><u>Cours pour adultes</u></b>  Quelles que soient les disciplines choisies dans la formule globale	193 €	273 €
<b><u>Eveil musical</u></b>  Sans pratique instrumentale.	116 €	163 €
<b><u>Formation Musicale seule</u></b>	116 €	163 €
<b><u>Instrument seul</u></b>  Pour les élèves ayant terminé le cursus de Formation Musicale, ou pour les élèves internes ne pouvant pas suivre la totalité des cours à l'école de musique (sur présentation d'un certificat de scolarité de l'école de musique du lieu d'internat)	116 €	163 €
<b><u>Instrument supplémentaire</u></b>  Sauf pour piano vers un autre instrument.	116 €	163 €
<b><u>Perfectionnement instrumental</u></b>  Pour les élèves ayant obtenu le Brevet de fin de 2 <sup>me</sup> cycle instrumental et ne désirant pas poursuivre dans une autre Ecole de Musique. (cours de 45 mn)	116 €	163 €
<b><u>Atelier Harmonie</u></b>  Pour les musiciens de l'harmonie municipale désirant reprendre des cours afin d'entretenir ou améliorer leur pratique instrumentale. (cours de 30 mn)	97 €	116 €
<b><u>Stages</u></b>  Pour les élèves désireux de participer à un stage thématique (en € / jour / stagiaire)	20 €	25 €

